



ALLIER

Certification environnementale pour le vin de saint-pourçain

Après l'AOC en 2009 et l'AOP, le saint-pourçain vient d'obtenir le certificat HVE (haute valeur environnementale).

Il s'agit d'une certification issue du Grenelle de l'environnement attribuée aux exploitations agricoles qui respectent un cahier des charges de pratiques environnementales.

« En mai 2020, nous avons commencé à encourager des vignerons de l'aire du saint-pourçain pour suivre des formations HVE spécifiques », explique le président de la cave coopérative, Jean-Marc Josselin.

Des marchés plus importants

« C'est aujourd'hui un label important, très demandé par la grande distribution notamment », assure Jean-Michel Ferrier, président du syndicat des viticulteurs et lui-même coopérateur.

« Cela va nous ouvrir les portes de marchés plus importants et nous inscrire dans une démarche de qualité », ajoute Jean-Marc



LABEL. Onze viticulteurs de la cave coopérative ont décroché la certification HVE.

Josselin. La cave coopérative a convaincu onze exploitants sur l'aire du saint-pourçain, soit près de 190 hectares et 50 % des superficies. Elle est également l'une des toutes premières en France à s'inscrire dans cette démarche.

Des indépendants du saint-pourçain ont aussi décroché le label. ■